

John Pym souhaite la bienvenue à toutes et tous, il remercie plus particulièrement le président de comité resté présent après la longue journée de séminaire ainsi que Christèle Benoit.

1- Approbation Ordre du jour

Le point sur les championnats de France senior sera inclus dans le rapport du président en l'absence de Florence Rodenas (qui travaille le samedi).

VOTE : Etes-vous en accord avec l'ordre du jour proposé ?

Nombre de votants=8, pour=8, abstention=0, contre=0

Ordre du jour adopté à l'unanimité

2- Approbation du CR du 23 mai 2017

VOTE : Etes-vous en accord avec le compte-rendu du CA du 23/05/2017 envoyé en amont de cette réunion ?

Nombre de votants=8, pour=8, abstention=0, contre=0

Compte-rendu adopté à l'unanimité

3- Rapport du président

-Rencontre le 28 juillet 2017 à la ligue de Cyril GOMBROWICZ: Cyril est DTN adjoint en charge des territoires, à ce titre il rencontre les ligues depuis 1 an et cette rencontre se fera chaque année. Il est venu cette fois découvrir avec nous le projet de ligue et le partager, découvrir la problématique de la salle de Voiron pour laquelle il portera notre message devant ses collègues de la DTN et de la FFBaD. Une rencontre sympathique où l'écoute a été appréciable et appréciée.

-La philosophie du CFSenior2018 : Vendredi 30 juin, une rencontre avec Florence Rodenas a été provoquée afin de bien s'accorder sur la philosophie du championnat de France senior et des attentes de chacun vis-à-vis de cette compétition. Pour le bureau, cette compétition se doit d'être une fête de la nouvelle ligue mais faisant participer prioritairement les acteurs voironnais (Voiron et PV), tout en permettant de resserrer les liens entre les élus régionaux. Il y a possibilité d'ouverture à des gens extérieurs pour peu qu'ils puissent être intégrés dans les réunions préparatoires et durant toute la semaine de la compétition. Cet investissement doit être par ailleurs réfléchi en termes de coût. Volonté de mise en valeur des jeunes via les écoles. Volonté de mettre en place des animations type : formations continues, formations des dirigeants... Pas de volonté de faire plus d'effort que nécessaire sur le plateau sportif ou l'accueil du monde fédéral, le minimum devant pouvoir être assuré avec un confort et une qualité tout à fait acceptable. Volonté de mettre en place des temps entre élus régionaux. Volonté de John d'être présent au maximum sur les réunions des bénévoles afin de les accompagner dans leur travail.

-Rencontre PSTF : Vendredi 30 juin, rencontre de la DR et du CROS sur le PSTF. Il est convenu de partir du dialogue de gestion régional comme base de travail avec les orientations qui se dégageront des rencontres avec les comités. Un point sera fait lors de l'AG de ligue, le 24 mars 2018

4- Organisation du Championnat de France sénior 2018 (F. Rodenas)

3

CF approbation de l'Ordre du jour.

5- Rapport de la secrétaire générale

Pas de point sur le règlement particulier cette fois même si nous pouvons annoncer qu'il sera finalisé fin d'été.

-Communication régionale : Tout le monde aura constaté les problèmes de mail et de site internet. Tout est revenu dans l'ordre et le site est à présent consultable. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour nous faire part des attentes quant aux contenus de chaque rubrique.

- Commissions régionales :

Suite à la démission de notre trésorière, Amandine PIC, nous présentons aujourd'hui la candidate Christelle BENOIT

Il est donc proposé, tout d'abord de coopter un nouveau membre du CA : Christelle BENOIT, membre de la CRA, qui se propose d'intégrer le CA, en attendant une élection en bonne et due forme à l'AG de mars.

Avant de procéder au vote, Christelle est appelée à quitter la pièce. Le CA décide un vote à main levée pour tous les votes sur personnes qui auront lieu ce jour.

VOTE (CA) : Etes-vous d'accord pour coopter Christelle BENOIT au CA de la ligue ?

Nombre de votants=8, pour=8, abstention=0, contre=0

Cooptation au CA de la ligue de C. BENOIT adoptée à l'unanimité

Christelle, comptable de métier, avait été approchée par Amandine PIC, il y a de cela plusieurs mois. Amandine se sentait en effet mal dans sa fonction de trésorière de la ligue, elle s'en était ouverte auprès de John Pym qui lui avait demandé de terminer, si possible, la saison. C'est ce qu'elle a fait, mais en plus elle a proposé à Christelle de la remplacer au sein du bureau au poste de trésorière, et Christelle a accepté. Comme nous venons de la coopter, le bureau accepte-t-il que Christelle prenne d'ores et déjà le poste de trésorière?

VOTE (Bureau) : Etes-vous d'accord pour coopter Christelle BENOIT au poste de trésorière de la ligue ?

Nombre de votants=4, pour=4, abstention=0, contre=0

L'accord de confier le poste de trésorière à C. BENOIT est adopté à l'unanimité

Christelle Benoit est appelée à revenir, elle est informée du résultat des votes et du fait que la cooptation au sein du CA ne lui donne pas le droit de vote. Celui-ci ne lui sera accordé que lors de son élection par l'AG.

Face à ces mouvements, certains élus alertent le président sur le fait que des élus du CA sont sans cesse absents, il est demandé qu'un mail leur soit envoyé pour connaître leur positionnement vis-à-vis de leur engagement régional.

Vous avez eu l'occasion de rencontrer Marie-Odile PUYPE dans la journée, JA nationale, formatrice SOC et JA. Consciente des problèmes liés aux départs massifs au sein de cette commission, elle se propose d'intégrer la CRA.

VOTE : Etes-vous d'accord pour l'entrée de Marie-Odile PUYPE au sein de la CRA ?

Nombre de votants=8, pour=8, abstention=0, contre=0

L'intégration de M-O PUYPE à la CRA est adoptée à l'unanimité

Peter EDINGER en profite pour faire savoir qu'il a pris contact avec tous les membres de la CRA et va prendre contact avec tous les arbitres et juges arbitres pour un appel à candidature. Son souhait : une gestion de cette commission de façon collégiale et ouverte.

Il est demandé à la CRA de profiter de la réunion de rentrée de septembre pour réorganiser, autant que faire se peut, cette commission.

- Calendrier 2017/2018 :

Dates des CA :

15/09/17	26/01/18	27/04/18
10/11/17	02/03/18	25/05/18
08/12/17 (visio)	24/03/18	30/06/18

AG :

24 mars 2018

SEMINAIRE :

30/06/18 (au centre

omnisports de Vichy)

6- Rapport de la trésorière

-Propositions de la commission financière :

Comme annoncé lors du dernier CA, la commission financière avait demandé certaines évolutions, il est demandé au CA de se prononcer sur ces dernières.

Délai de remboursement : Délai de 3 mois après l'action pour se faire rembourser, au-delà le bénévole fait don de la somme à la ligue, qu'il pourra déclarer à ses impôts.

Question : Pourquoi 3 mois ?

Réponse : c'est un délai raisonnable, ni trop long pour faire les bilans, ni trop court pour permettre à chacun de faire sa demande sans stress.

Question : Y a t'il une relance ?

Réponse : Oui, toujours

Il est demandé de préciser la date limite dans la relance.

VOTE : Etes-vous d'accord avec la proposition de la commission ainsi améliorée ?

Nombre de votants=8, pour=8, abstention=0, contre=0

Délai de remboursement adopté à l'unanimité

Frais d'hébergement : Au-delà de 2 heures de route, possibilité de faire une demande d'hébergement. Choix de faire au temps plus qu'à la distance car il faut tenir compte des horaires et des

conditions de route. C'est le siège qui valide la prise en charge ou non de l'hébergement, sans accord la personne s'expose à une non prise en charge des frais engagés.

Question : Pourquoi 2 heures ? 1 heure 30 paraît plus pertinent.

Réponse : Proposition du texte suivant : « Au-delà d'une heure trente, la personne peut faire une demande de prise en charge. En dessous et dans certains cas particuliers d'actions successives, la ligue peut proposer un hébergement. Dans tous les cas, le siège valide ou non ce dernier. »

VOTE : Etes-vous d'accord avec la proposition de la commission ainsi améliorée ?

Nombre de votants=8, pour=8, abstention=0, contre=0

Les conditions de prises en charge des hébergements sont adoptées à l'unanimité

Déplacement longue distance : il est moins coûteux de louer une voiture que de rembourser au tarif ligue à partir d'une certaine distance. De fait, il est proposé 3 situations :

-au-delà de 500 Km : location d'un véhicule.

-entre 250 et 500 Km : comparaison par plan de voyage. Obligation aux salariés de passer par la location si celle-ci est moins coûteuse. Echange avec les bénévoles et choix en fonction des éléments donnés.

-véhicule personnel en dessous de 250 Km.

VOTE : Etes-vous d'accord avec la proposition de la commission ?

Nombre de votants=8, pour=7, abstention=0, contre=1

Les conditions de prises en charge des déplacements longue distance sont adoptées à la majorité

Forfait repas : ce ne sont pas des forfaits mais des frais réels plafonnés à 20€, de fait une facture détaillée doit être produite.

VOTE : Etes-vous d'accord avec la proposition de la commission ?

Nombre de votants=8, pour=8, abstention=0, contre=0

Les frais réels de restauration plafonnés à 20€ sont adoptés à l'unanimité

Réservation ou commande : Elles doivent être réalisées par le siège social uniquement pour éviter toute avance de frais.

VOTE : Etes-vous d'accord avec la proposition de la commission ?

Nombre de votants=8, pour=8, abstention=0, contre=0

L'obligation de faire faire les paiements par le siège social de toute réservation ou commande est adoptée à l'unanimité

Frais kilométriques : Pour se conformer à la loi en restant sous le tarif fiscal de 0.595€ (max pour 7Ch) il est proposé de passer aux tarifs suivants : 0.304€/ Km et si covoiturage ajout de 0.05€ par personne transportée dans la limite de 3 personnes, soit 0.454€ maximum.

Peter EDINGER propose plutôt que de baisser le covoiturage de faire une baisse générale pour inciter au don. J PYM propose au CA cette formule mais le CA reste sur la proposition de la commission financière. Charge à nous de suivre l'impact de ce choix et si économies il faut dans l'avenir revoir la proposition de Peter à ce moment-là.

VOTE : Etes-vous d'accord avec la proposition de la commission ?

Nombre de votants=8, pour=8, abstention=0, contre=0

Les montants des indemnités de déplacement sont adoptés à l'unanimité

Maryvonne fait une intervention sur les TDJ du comité 63 ouverts à l'extérieur suite au séminaire. Ils le sont mais une attention plus particulière sera apportée pour informer lesdits comités voisins en cas de tableaux incomplets.

-Le Contrat d'Objectifs régional (CO) 2017 :

Le 7 juin 2017, le Conseil régional a invité tous les comités et ligues régionaux à la journée d'information sur le contrat d'objectifs 2017. Ce contrat est une aide de la région vers les structures décentralisées des fédérations de notre territoire. Depuis le changement de majorité régionale, nous attendons le devenir de ce contrat. Il sera sur l'olympiade, avec des actions reconduites ou non, un bilan annuel. Les 13 axes aidés nous ont été présentés et sont : 1-Promotion des jeunes lycéens et apprentis. 2-Prévention et signalisation de l'enfance en danger et des violences faites aux enfants. 3-Promotion de la laïcité, prévention et signalement du communautarisme et des risques de radicalisation. 4-Développement de la pratique pour tous, notamment vers le handicap. 5-Création et valorisation d'action vers les CREPS. 6-Valorisation du partenariat avec la région. 7-Développement du réseau fédéral. 8-Recherche de la performance et du haut niveau. 9-Rayonnement international de la région. 10-Sport vecteur de santé. 11-Professionalisation des ligues et comités. 12-Etude pour la mise en place d'un schéma régional de cohérence des équipements. 13-Investissement pour la pratique sportive.

La ligue a déposé 13 actions, seuls les axes 2 et 3 n'ont pas à ce jour trouvé de projet porté. Une réflexion à avoir pour l'avenir.

7- Rapport de la CRVS

-Le calendrier sportif :

La mise en place du calendrier sportif a été globalement facile. Les demandes d'insertion sont gérées par les comités et envoyées à la ligue comme cela était fait autrefois. Un « retour en arrière » facilitant. Ce qui pose toujours souci, c'est le dialogue entre comités qui ne détectent pas les conflits. Notre rôle est donc de les alerter dès la sortie de la première version du calendrier afin qu'ils trouvent des solutions ensemble. Une question est posée pour l'avenir : faut-il bloquer une date pour les championnats départementaux alors que certains ne la respecte pas ? Au global, les responsables calendriers de comités font bien leur travail.

Le CA approuve le calendrier sportif 2017-2018, ainsi présenté.

-Le calendrier formations :

Il est en cours de finalisation avec le projet de mettre en place un schéma régional de formation. Catherine Prat rappelle qu'elle a lu le projet et a signalé à Thomas un manquement à son avis, à savoir l'intégration des formations d'OT à ce schéma. Thomas en a pris note et doit faire cette intégration.

8- Rapport de la CRJ

-Bilan du France Jeunes 2017 : Les élus regrettent gentiment que le DTR n'ait pas voulu poser d'objectifs quand ils voient les résultats à ce championnat. Pour rappel, 16 médailles, tous les polistes médaillés et surtout de très belles performances. Thomas Champion signale qu'il a vu des jeunes jouer à leur meilleur niveau ce qui n'est pas simple sur un rendez-vous comme les France. Si le weekend a été très lourd de par sa logistique, il a été fort et riche avec une très bonne dynamique de groupe. Léa Palermo est venue d'elle-même se proposer à coacher, ce qui a été plus que bien perçu par les joueurs et surtout les joueuses. Un courrier de remerciement sera fait dans les prochains jours.

Dans la logique du projet PJD, les benjamins devaient être accompagnés de leur entraîneurs de clubs. De fait, il y avait 3 cadres ligue et 10 de clubs, très positifs côté échanges.

-Coûts d'inscriptions TRJ et CRJ :

Pour John Pym cela relève de la commission en laquelle il a toute confiance.

9- Questions diverses**-Les jeunes arbitres (B. Méjean) :**

Suite à l'interpellation par une maman de jeunes arbitres drômoises, Bruno souhaite savoir comment sont accompagnés ces jeunes qui mènent des actions dans le Rhône.

Nadège Jacquemot (encadrant de jeunes arbitres pour le CDBR-LM) : seul le comité 69 réalise des actions vers les jeunes arbitres, d'où nos invitations aux jeunes des autres comités. Dans le Rhône, il n'y a aucune prise en charge ni des jeunes ni des encadrants, nous n'en offrons donc pas non plus aux jeunes venant d'autres départements.

Catherine Prat précise que le comité 69 est depuis longtemps actif dans ce domaine et est seul à porter des actions parfois aidées par la ligue (prise en charge de déplacement de chaises d'arbitres). Pour l'heure seuls les clubs et comités peuvent aider ces jeunes. Ensuite, peut-être la nouvelle CRA pourra-t-elle mettre en place des actions vers ces jeunes plus partagées entre nos territoires.

-Le Championnat d'Europe scolaire (P. Edinger):

Du 16 au 20 juin ont eu lieu les championnats d'Europe scolaires à Clermont-Ferrand. Chacun des maillons du monde fédéral a eu du mal à imaginer la portée et la valeur de cette compétition, de fait nous n'avons pas été à la hauteur de ce qui aurait pu, dû être fait. Ce fut une découverte de l'UNSS, d'une organisation incroyable et admirable. Présence de la FFBaD, de la BWF en plus des

fédérations scolaires, l'absence de la ligue est donc regrettable. Un nouveau scoring a été utilisé, qui a beaucoup intéressé la BWF.

Thomas Champion : j'ai voulu aller sur cet évènement mais n'ai pas pu le faire.

Catherine Prat : j'y suis allée en tant qu'officielle technique, comme Peter un peu sous la contrainte, mais au final avec beaucoup de plaisir de découvrir un autre monde fédéral, excellent dans sa capacité d'organisation et de mobilisation. Un système de scoring particulier, perfectible mais intéressant. Nous avons fait notre possible pour représenter la ligue mais maintenant que les portes sont ouvertes, et face au constat lors de la rédaction du contrat d'objectifs régional que les conventions UNSS n'étaient plus disponibles, et donc non remises à jour, il est indispensable de prendre contact avec l'UNSS et de remettre ces conventions en place, mais plus encore de les faire vivre. Nous avons sur place des jeunes arbitres, dont certains de notre territoire (dont un qui est allé aux championnats du monde scolaire cette année), de nos clubs. Nous nous devons de les accompagner, de les reconnaître. Maryvonne y était avec sa casquette USEP et nous ne pouvons que saluer une belle organisation avec une vraie place donnée aux jeunes à tous les postes.

Fin de la réunion à 18h45

Le président
John PYM

La secrétaire générale
Valérie BLOND